

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mmes Flandry, Constantin, M. Colpin, Adjoint
 Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes Escandon, Chevallier, MM. Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, M. Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus, M. Cerveau, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes : Mmes Pereira et Bremond

Nombre de Conseillers

En exercice 33
 Présents 28
 Votants 31

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin
 M. Cornée à Mme Constantin
 M. Delief à M. Bouleau

Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Délibération n° 2019/121

OBJET : Vote des taux d'imposition communaux 2020

Conformément aux orientations politiques définies lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2020, il est proposé de maintenir les taux d'imposition comme suit :

	Taux 2008 (+ 3,5 %)	Taux 2009 (+ 2,5 %)	Taux 2010 à 2013	Taux 2014 à 2019	<u>Proposition</u> <u>Taux 2020</u>
- Taxe d'habitation	14,69	15,06	15,06	14,98	14,98
- Foncier bâti	20,70	21,22	21,22	21,11	21,11
- Foncier non bâti	50,38	51,64	51,64	51,38	51,38

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - après en avoir délibéré,
 - sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 10 décembre 2019,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** les taux proposés ci-dessus pour 2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 20 décembre 2019

Pour extrait conforme
à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire,
Christian BOULEAU

